

### Qu'est-ce que c'est ?

Le **bilan de la fonction immune** sert à déterminer si le système immunitaire est capable de défendre le corps des microbes qui l'attaquent. Ce bilan est utile en cas de survenue d'infections à répétition, principalement.

Il consiste en différentes mesures, choisies par le médecin selon le type d'infection qui survient. Schématiquement, on peut le résumer ainsi :

- Mesure de la quantité de cellules : formule sanguine complète avec **numération et répartition des globules blancs** (tous les soldats patrouilleurs sont-ils présents et en nombre suffisant), **typisation des lymphocytes**, surtout CD3, CD4, CD8, CD20 (les généraux sont-ils présents et en nombre suffisant)
- **Test HIV** (virus qui diminue les défenses en diminuant les cellules CD4)
- Mesure de la quantité d'anticorps et de leur type : **dosage des immunoglobulines (Ig)** surtout IgA, IgG et IgM (y a-t-il assez d'armes et de toutes sortes) et éventuellement de sous-groupes de ces anticorps (**sous-classes d'IgG**)
- **Mesure de la réponse à un vaccin** (anticorps spécifiques des vaccins, qui ont simulé une infection)
- **Immunofixation des immunoglobulines** (signe de tumeur des lymphocytes B, qui elle peut provoquer une immunodéficience)
- Mesure des protéines et de l'activité du **complément (CH50, C3, C4)**
- **Mesure de l'activité des neutrophiles et monocytes** (les soldats savent-ils tuer les ennemis)
- Eventuellement **tests génétiques**

### A quoi ça sert de les mesurer ?

Selon les infections que vous présentez, le bilan montre à quel niveau se situe l'anomalie et permet donc de déterminer le traitement à entreprendre (substitution en immunoglobulines, vaccins, médicaments anti-microbiens en prévention d'infections, etc).

Si une cause est mise en évidence, comme une infection HIV ou une tumeur des lymphocytes B, un traitement approprié est alors nécessaire.

### Comment ça se passe ?

Une prise de sang suffit à mesurer tous ces paramètres.

### Quelles précautions prendre ?

Aucune.

**Pour en savoir plus**, vous pouvez discuter avec votre médecin traitant ou contacter le cabinet CIAO. Sur le site internet [www.immunologie-allergologie-paiano.ch](http://www.immunologie-allergologie-paiano.ch), d'autres documents complémentaires à celui-ci sont disponibles.